

# CSEC

LE COMPTE RENDU  
FORCE OUVRIERE EN BREF

12 dec. 2018



Le Comité Social et Economique Central se déroule mercredi 12 et jeudi 13 décembre à Paris. Lors de la première journée du CSE central de décembre, Delphine Ernotte a déroulé un projet de restructuration massif de FTV.

## RESTRUCTURATION DE GRANDE AMPLEUR À FRANCE TV :

La Présidente Delphine Ernotte a découpé son argumentation en 3 points. Ce qui a justifié l'adoption par les élus d'une motion à l'unanimité. Cette motion traduit les craintes ressenties sur ce qu'il va se passer.

## QU'APPREND T-ON EXACTEMENT ?

### 1/ UN PLAN DE DÉPART SOUS LA FORME D'UNE RUPTURE CONVENTIONNELLE COLLECTIVE, AFIN DE PRÉPARER UNE RECOMPOSITION DES EFFECTIFS

Il nous est expliqué qu'il ne s'agit pas d'orchestrer des départs massifs, mais d'accompagner des départs, tels qu'ils sont prévus dans la trajectoire du non remplacement d'une personne sur deux (avec juste un caractère plus régulier). Le chiffre des effectifs à fin 2019 resterait donc celui communiqué sans l'évocation d'un plan, avec 9470 ETP. Pour rappel l'entreprise comptait 10 490 salariés en 2012. **C'est en quelque sorte un 3ème "plan social" en peu de temps, entraînant au total de l'ordre de 10% de baisse d'effectifs.**

Il est ajouté que les départs auront lieu, **avec ou sans accord, donc avec ou sans accompagnement.**

Et lorsque FO pose cette question "*que dit-on aux salariés qui souhaitent partir et attendent des précisions ?*", il nous est répondu qu'il "*ne faut pas aller trop vite, et laisser la négociation se dérouler*".

Et, surtout, quelle organisation pour ceux qui restent ? Quels moyens pour réussir le développement de nos missions ? Pour FO, il va s'agir d'être ferme, pour être à la hauteur de nos ambitions. Nous rappelons que c'est l'emploi que nous soutenons, et que toute notion de réduction d'effectifs va dans le mauvais sens : car "faire des économies" sur le dos des salariés, ce n'est pas une stratégie, selon les élus de Force Ouvrière.

**Point important : Delphine Ernotte a réaffirmé une nouvelle fois qu'il n'était pas question qu'il y ait des départs contraints.**

## 2/ UN FINANCEMENT DE CE PLAN, AVEC L'ACCORD DE L'ACTIONNAIRE, SANS PRÉCISIONS QUANT À SON MONTANT ET SON ORIGINE

Deux choses sont claires :

- Delphine Ernotte l'affirme : il y a un financement...mais ne nous donne aucune précision.
- et rien n'apparaît à ce sujet dans le budget 2019 de l'entreprise.

D'où vient donc ce financement ? De l'entreprise ? D'ailleurs ??

Nous savons qu'il est très peu probable que nous puissions bénéficier de la "cagnotte" destinée à la modernisation du service public.

Nous savons aussi qu'un budget supplémentaire pris en interne pour financer ces départs plomberait fortement l'exercice à venir.

Pour FO, il est donc urgent de clarifier cette question.

## 3/ UNE RÉVISION COMPLÈTE DE L'ACCORD COLLECTIF DU 28 MAI 2013, JUGÉ TROP FAVORABLE AUX SALARIÉS (TEMPS DE TRAVAIL, CONGÉS, RÉMUNÉRATIONS, MÉTIERS, CONDITIONS DE DÉPART...)

Voilà un projet inquiétant : la direction entend dénoncer notre accord collectif afin de le revisiter dans son intégralité, moins de 6 ans après son adoption. Avec un risque majeur : quel intérêt aurions-nous en effet à accepter un accord régressif ? Et que se passerait-il s'il n'y avait pas d'accord ? ... dans le même temps, la fusion des "branches" risque d'entraîner un rattachement aux futures dispositions concernant la télédiffusion publique et privée, bien moins disante que ce que nous connaissons aujourd'hui.

La direction ajoute que *"nous devons rester maîtres de nos règles, et ne renvoyer à la branche que ce qui n'est pas structurel"*.

La discussion s'avère donc compliquée, à un moment où nous avons cette impression d'avoir en quelque sorte "le couteau sous la gorge". Quoi qu'il en soit, pour Force Ouvrière, les salariés doivent être associés au projet stratégique de l'entreprise.

## Vos élus FO au CSEC

Éric Vial - Gregory Hen - Marie-Pierre Samitier - Océan Grenier - Bernadette Balland  
Représentant Syndical FO au CSEC : Bruno Demange